

24. Etant lu l'ordre du jour pour les première, deuxième et troisième lectures de règlements:

- (1) Amendant les règlements Nos 47 et 92 *re* trottoirs.
- (2) *re* inspection du poisson, des légumes, etc.
- (3) régissant l'usage des automobiles dans le parc Mont-Royal.
- (4) *re* fermeture des magasins de bonne heure.
- (5) amendant le règlement No 270 concernant la voirie.
- (6) abrogeant le règlement No 281.
- (7) pour défendre la circulation de voitures lourdes dans certaines rues.
- (8) amendant le règlement No 313 *re* moteurs électriques.
- (9) amendant le règlement No 254.
- (10) amendant les règlements Nos 210 *et al.*
- (11) à l'effet d'empêcher les gens de flâner.
- (12) amendant le règlement No 50.
- (13) concernant les ruelles.

Lesdits règlements sont en conséquence lus une première fois.

25. Etant lu l'ordre du jour pour les première, deuxième et troisième lectures d'un règlement pour un emprunt pour acheter les propriétés, etc., de la Compagnie du Gaz de Montréal,

Sur proposition de M. l'échevin DUQUETTE, appuyé par M. l'échevin PROULX, il est

Résolu: Que ledit règlement soit biffé de l'ordre du jour.

26. Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Chaussé, à l'effet d'édicter un règlement *re* construction des édifices, rue Sainte-Catherine,

Sur proposition de M. l'échevin CHAUSSE, appuyé par M. l'échevin BUMBRAY, il est

Résolu: Que le greffier de la Ville reçoive instruction de préparer un règlement en conformité dudit avis de motion, et de lui donner son rang sur l'ordre du jour.

27. Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet d'accorder à MM. F. McKeown & Cie., le contrat pour la construction d'un égout, chemin de la Côte-des-Neiges, il est

Ordonné: Que ledit rapport soit retourné à la Commission de la Voirie.

Sur proposition de M. l'échevin COUTURE, appuyé par M. l'échevin ROBILLARD, il est

Résolu: Que les membres de ce Conseil désirent présenter leurs sincères condoléances à leur estimé collègue, M. l'échevin Lavallée, à l'occasion du décès de son père, M. Alfred Lavallée, ex-maire de Berthier, et le prient d'agréer l'expression de leur vive sympathie dans la cruelle épreuve qui l'a frappé, et qu'une copie de cette résolution soit transmise à M. l'échevin Lavallée.

Sur proposition de M. l'échevin COUTURE, appuyé par M. l'échevin LEMAY,

Le Conseil s'ajourne.

RENE BAUSET,

Asst. Greffier de la Ville.

JULES CREPEAU,

Asst. Greffier de la Ville.

24. The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of by-law:

- (1) to amend by-laws Nos. 47 and 92 *re* sidewalks.
- (2) *re* inspection of fish and vegetables.
- (3) to regulate the use of automobiles in Mount-Royal park.
- (4) *re* early closing of stores.
- (5) to amend by-law No. 70 *re* streets.
- (6) to repeal by-law No. 281.
- (7) to prohibit traffic of heavy vehicles in certain streets.
- (8) to amend by-law No. 313 *re* electric motors.
- (9) to amend by-law No. 254.
- (10) to amend by-law Nos. 210 *et al.*
- (11) to suppress loitering.
- (12) to amend by-law No. 50.
- (13) concerning lanes

Said by-laws were accordingly read a first time.

25. The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law for a loan to purchase plant of Montreal Gas Co.

On motion of Ald. DUQUETTE, seconded by Ald. PROULX, it was

Resolved: That the same be struck from the order of the day.

26. The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Chaussé for a by-law concerning construction on St. Catherine street.

On motion of Ald. CHAUSSE, seconded by Ald. BUMBRAY, it was

Resolved: That the City Clerk be instructed to prepare a by-law in accordance with said notice of motion and to give the same its rank on the order of the day.

27. The order of the day being read to consider a report from the Road Committee to award contract for the construction of a sewer in Côte-des-Neiges road to Mr. F. McKeown & Co., it was

Ordered: That said report be referred back to the Road Committee.

On motion of Ald. COUTURE, seconded by Ald. ROBILLARD, it was

Resolved: That the members of this Council desire to express to their esteemed colleague, Ald. Lavallée, their feelings of sincere sympathy on the occasion of the demise of his father, Mr. Alfred Lavallée, late mayor of Berthier, and pray him to accept the expression of their deep sympathy in his sad bereavement, and that a copy of this resolution be transmitted to Ald. Lavallée.

On motion of Ald. COUTURE, seconded by Ald. LEMAY,

The Council adjourned.

RENE BAUSET,

Asst. City Clerk.

JULES CREPEAU,
Asst. City Clerk.

COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée du 19 janvier

Présents: MM. les échevins Robertson, président, Dagenais, Walsh, Sauvageau, Nelson, Duquette et Proulx.

—L'étude de la demande faite par Bissonnette et Lalonde pour permission d'ouvrir un clos de bois de chauffage au No 147 rue Murray est remise à la prochaine séance.

—Permission d'installer des chaudières à vapeur est accordée à l'association "Y. M. C. A." de McGill, No 828 rue Sherbrooke, et à Carmichael Bros., No 20 rue Saint-Georges.

—Le surintendant du département des alarmes d'incendie est autorisé à acheter un nouvel anémomètre, au prix de \$40.

—L'inspecteur des bâtiments soumet alors son rapport annuel.

Résolu: De transmettre ce rapport à la *Gazette Municipale* pour publication.

—Soumise et lue une lettre du Dr W. Grant Stewart, dans laquelle il est dit que le poste de pompiers No 20, à l'angle des rues Craig et Chenneville, est dans un état très insalubre.

—M. Beaulieu est autorisé à faire faire certaines réparations au logement du capitaine du poste No 3.

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of Meeting held the 19th of January.

Present: Ald. Robertson, chairman, Dagenais, Walsh, Sauvageau, Nelson, Duquette and Proulx.

—An application from Bissonnette and Lalonde to open a fire wood yard at No. 147 Murray street was left over until next meeting.

—Permission to erect steam boilers was granted to the McGill Y. M. C. A., 828 Sherbrooke street, and to Carmichael Bros., 20 St. George street.

—The fire alarm superintendent was authorized to purchase a new "anemometer" or wind gauge at a cost of \$40.00.

—The Building Inspector then submitted his annual report.

Resolved: That it be sent to the *Municipal Gazette* for publication.

—Submitted and read a letter from Dr. Wm. Grant Stewart reporting that No. 20 fire station, corner Craig and Chenneville streets, is in a very unhealthy condition.

Referred to the chairman and chief.

—Mr. Beaulieu was authorized to have certain repairs made in the captain's dwelling, at No. 3 fire station.